

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 21 mars 2024

Présents à la séance : 87

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept mars à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Maison du Parc, à BEUVRY, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 21 mars 2024.

Étaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), LANVIN Patrick (Allouagne), BERRIER Philibert (Auchel), VIVIEN Michel (Auchel), DIERS Véronique (Auchel), DERAMAUX Martine (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), BLANQUIN Alain (Auchel), PLOEGER Lars (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), LOISEAU Ginette (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), JEVTOVIC Zoran (Béthune), PHILIS Josette (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), DELESTREZ Patrick (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), WACH Patricia (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), BAUDET Tommy (Beuvry), GIBON Monique (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), DELBARRE Guillaume (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), TURBERT Sandra (Chocques), BEUGIN Francis (Chocques), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), ALTIER Nathalie (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), DUBRULLE Jean-Paul (Essars), QUENIART Damien (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), DELORY Bertrand (Gonnehem), POIRE Laurent (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), VAAST Stephan (Gosnay), CLEROT Catherine (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), SAUVAGE Martine (Hersin-Coupigny), DESCAMPS Nicolas (Hersin-

Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), FAVIER Simon (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LECOMTE Maurice (Hesdigneul-lez-Béthune), DELANNOY Alain (Lapugny), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugny), DAILLES Alain (Lapugny), SZCZEPANIAK Caroline (Marles-les-Mines), DUCLERMORTIER José (Marles-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), BACLET Charline (Noeux-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), RABEHI Dimitri (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), TRANAIN Dorise (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), DUCLOY Nadine (Servins), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), DEBAILLEUL Philippe (Vaudricourt), DUFLOS Jacky (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), BASSOM Françoise (Verquigneul), TASSEZ Thierry (Verquin), DELAHAYE Joël (Verquin), CODRON Jean-Luc (Verquin), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à LOISEAU Ginette, BERTOUX Maryse donne pouvoir à CORDONNIER Francis, PERRIN Patrick donne pouvoir à BERROYER Béatrice, BRIGE Corentin donne pouvoir à BARRE Bertrand, SCALONE Jean-Pascal donne pouvoir à JEVTOVIC Zoran, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, MULLET Rosemonde donne pouvoir à ALTIER Nathalie, DUBY Sophie donne pouvoir à JURCZYK Jean-François, WYNNE Pierre donne pouvoir à DEBAILLEUL Philippe, CARLUS Annie donne pouvoir à RABEHI Dimitri

Etaient Absents Excusés :

GOUILLART Pascale, HOLVOET Marie-Pierre, DUCROCQ Marie-Rose, DOUVRY Jean-Marie, WATEL Sandrine, LAVERSIN Corinne, JOMBART Simon, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, SCAILLIEREZ Philippe, PRUVOST Bernard, COQUERELLE Alain, CARON Annick, DELANNOY Marie-Josèphe, SEKULA Roseline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, HOBERG André, JASKULSKI Christine, BLONDEL Dominique, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, GODART Céline, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, DUCARIN Philippe, JOLY Monique, MEYFROIDT Sylvie, FLORCZYK Patrice BOY Serge, PETIT Daniel, BLASZCZYK Laure, CHOCHOI Mélinda, HARFAUX HAELEWYN Catherine, MASSARD Pascal, HAPIETTE Jean, CZECH Christelle

Madame Caroline SZCZEPANIAK, délégué(e) de la commune de Marles-les-Mines, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Délibération n°DCS_2024_003

Comité Syndical du 27 mars 2024

Code service : 100

E

ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MARLES-LES-MINES AU BUREAU SYNDICAL

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice présidents et d'un ou plusieurs autres membres désignés par l'assemblée délibérante,

Vu la délibération 1-01 du 16 juillet 2020 par laquelle Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON a été élu Président ;

Vu la délibération 1-04 du 16 juillet 2020 par laquelle les Vice-présidents ont été élus ;

Vu la délibération n° 1-05 du 16 juillet 2020 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation des autres membres du Bureau Syndical,

Vu la délibération n° 1-09 du 30 juin 2021 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune d'Hersin Coupigny au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois, et du représentant de la commune de Fouquières-lès-Béthune, consécutivement au renouvellement de son Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 1-03 du 20 octobre 2021 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune de Marles-les-Mines au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois

Vu la délibération n° 1-01 du 17 novembre 2021 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune d'Ecquedecques au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Vu la délibération n° 1-03 du 30 mars 2022 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune de Servins au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Vu la délibération n° 1-03 du 19 octobre 2022 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune de Festubert au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Vu la délibération n° 1-01 du 18 octobre 2023 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du représentant de la commune de Sains-en-Gohelle au Bureau Syndical, suite à son adhésion au SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Vu la délibération n° 1-01 du 15 novembre 2023 par laquelle le Comité Syndical a procédé à la désignation du nouveau représentant de la commune de Saily-Labourse au Bureau Syndical, suite au renouvellement de ses représentants au sein de l'assemblée délibérante,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Marles-les-Mines du 13 décembre 2023 modifiant ses représentants au SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Considérant que le Bureau Syndical est composé du Président, des Vice-présidents et d'un délégué par commune non représentée,

Considérant que le Comité Syndical procède aux élections des autres membres du Bureau, soit un délégué par commune non représentée par le Président ou un Vice-président.

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant de la commune de Marles-les-Mines,

Candidate : Madame Caroline SZCZEPANIAK

-le nombre de votants est de : 97

-le nombre de bulletins blancs ou nuls est de : 0

-le nombre de suffrages exprimés est de : 97

Considérant que la candidate, Madame Caroline SZCZEPANIAK a obtenu : 97 voix

Le Bureau Syndical est complété par Madame Caroline SZCZEPANIAK

Représentante de la commune de Marles-les-Mines

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

